

## Réunion de quartier : La Guinière

Vendredi 21 octobre 2022

En salle du Conseil municipal, Hôtel de Ville de Chalonnes-sur-Loire

### *Les réunions de quartier*

Les réunions de quartier ont pour objectif de permettre à chacun de s'informer et d'échanger sur les projets en cours à l'échelle de sa commune et de son quartier.

Les riverains ont été informés de la réunion par l'intermédiaire d'un flyer distribué dans les boîtes à lettres du quartier en septembre 2022, qui les invitait à coconstruire l'ordre du jour de la réunion en transmettant leurs questions en amont de la rencontre, avant le 6 octobre 2022.

L'information a également été diffusée sur les moyens de communication habituels de la mairie :

- Chalonnes Magazine : <https://www.chalonnes-sur-loire.fr/category/magazine/>
- site web : [www.chalonnes-sur-loire.fr](http://www.chalonnes-sur-loire.fr)
- Facebook : <https://www.facebook.com/chalonnessurloire>
- Agendas de la presse locale

## Compte rendu des échanges

### Mot d'accueil

Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnes-sur-Loire, remercie les habitants du quartier de la Guinière d'être présents pour cette première réunion de quartier, et introduit les élus présents :

- William Poissonneau, adjoint au Personnel Communal, Espaces verts, Entretien des locaux communaux, Accueil, État civil
- Annie Gourdon, Adjointe Tourisme, Camping, Agriculture, Viticulture
- Vincent Lavenet, référent du quartier La Guinière, Conseiller délégué Urbanisme, Eaux, Assainissement, Voiries et réseaux, Éclairage public
- Jean-Claude Sancereau, conseiller délégué Bâtiments communaux, Police, Affaires funéraires et Sécurité civile
- Philippe Giteau, Conseiller délégué Vie associative et Suivi de l'organisation des manifestations locales
- Marc Bernier, Conseiller délégué Citoyenneté et Actions participatives
- Martine Fardeau, conseillère municipale et référente de quartier
- Jacques Sarradin, conseiller municipal

Marc Bernier, Conseiller délégué Citoyenneté et Actions participatives, explique que le principe des réunions de quartier est l'échange et l'écoute, et que la discussion peut porter sur tout ce qui concerne les sujets d'ordre général. Pour les sujets d'ordre privé, les Chalonnais ne doivent pas hésiter à interpeler les référents de quartier.

## Les élus référents du quartier La Guinière

La municipalité a défini six quartiers à Chalennes-sur-Loire : Centre-ville, Guinière, Bourgonnière, Gare, Courtils, l'île. Chaque quartier a des référents, qui interviennent au quotidien pour répondre aux sollicitations des habitants.

Les élus référents du quartier La Guinière sont :



**Martine Fardeau**

[martine.fardeau@chalennes-sur-loire.fr](mailto:martine.fardeau@chalennes-sur-loire.fr)



**Vincent Lavenet**

[vincent.lavenet@chalennes-sur-loire.fr](mailto:vincent.lavenet@chalennes-sur-loire.fr)

## Présentation des réalisations récentes de la municipalité

### « Un élan pour Chalennes »

“Un élan pour Chalennes” est le plan d’action de la municipalité pour imaginer Chalennes-sur-Loire en 2040. Ce plan d’action porte sur trois projets :

- Les Confluences : projet immobilier à l’emplacement l’ancien Mr Bricolage
- Chalennes, Cœur de Vie : étude pour la revitalisation du centre-ville
- Espace polyvalent et culturel : construction d’un équipement culturel et événementiel

### Terrain synthétique de football

Le terrain est terminé, la mise en service a eu lieu aujourd’hui [21 octobre 2022].

### Liaison douce de La Bourgonnière

Chemin pour les piétons et les vélos.

### Ilot Carnot-Fleury

Sera livré pour la fin de l'année. Logements sociaux gérés par Maine et Loire Habitat ; 5 accès à la propriété livrés mi-2023.

## Petit train

Un nouveau parcours passe par les vignes de La Guinière depuis 1 an.

## Vos questions

Marc Bernier : nous avons eu le plaisir de recevoir de votre part en amont de la réunion près d'une vingtaine de questions. Nous allons y répondre ainsi qu'aux questions complémentaires que vous auriez, ce soir.

## Aménagement de la route de Montjean

### Question reçue par courriel

#### Réponse

Les élus ont été interpellés il y a 1 an et demi concernant le bruit de la route de Montjean, après des travaux de gravillonnage. Un groupe d'habitant a interpellé Alain Maingot, en tant que Conseiller départemental.

Le Département a voulu répondre aux problématiques de sécurité en premier lieu. Ils privilégieront donc l'enrobé, qui est moins bruyant. La partie traitée est celle en rouge sur le plan. Un léger rétrécissement sera réalisé tout en haut. La route sera réduite de 6.50m à 5.80m. Vont être gagnés 50cm d'un côté. Des potelets seront mis à la charge de la commune pour inciter à ralentir davantage. Coût pour le Département : 31200€ TTC. Ajout d'une ligne continue, avec un panneau 70 repositionné. Ajout d'un panneau "Attention aux enfants".

### Observations dans la salle

- Les petits camions de type transporteurs roulent trop vite.
- Souvent des promeneurs viennent du chemin des Murailles. Les gens ont tendance à descendre le long de la route et ne se rendent pas compte que c'est dangereux. Les haies sont trop hautes. Elles sont taillées régulièrement, mais réduisent la visibilité.

#### Réponse

- Dans un premier temps : route enrobée sécurisée. Puis aménagement du reste de la route. Le sujet a déjà été évoqué au sein du service Espaces verts.
- Les potelets seront revus avec les habitants.

## L'arrivée de la fibre

### Question reçue par courriel

Qu'en est-il du déploiement de la fibre à La Guinière ?

## Réponse

Ce n'est pas la commune qui gère la fibre, il s'agit d'un programme national, décliné ensuite dans les différents départements. En Maine-et-Loire, c'est Anjou fibre qui gère le déploiement sur la fibre. Le site web d'Anjou fibre relate les évolutions des projets, avec notamment un plan de Chalonnes qui indique où en sont les travaux d'installation de la fibre.

L'aménagement de La Guinière était prévu en 2022, mais ce sera vraisemblablement plutôt en 2023. Des secteurs ne sont pas encore commencés, d'autres déjà avancés. Le déploiement de la fibre se heurte à des difficultés. Le Conseil des sages a notamment été sollicité pour étudier les rues nécessitant de l'élagage. Des lettres recommandées ont été envoyées aux propriétaires, mais les réponses tardent parfois à venir. La commune va réaliser elle-même des élagages et facturer aux propriétaires.

## Question dans la salle

L'ADSL a un débit très bas chez moi, il n'est pas possible de regarder la télévision et aller sur internet en même temps. Pour quelles raisons y a-t-il des quartiers plus touchés par un mauvais débit que d'autres ?

## Réponse

Cela dépend de la qualité des fils en cuivre en place. Aujourd'hui, les fils ne sont plus entretenus dans l'attente de l'arrivée de la fibre.

Le câble générique qui va jusqu'au poste de distribution est installé. Mais les boîtiers fixés sur les poteaux ne sont pas encore tous installés.

Sur Anjou fibre, lorsque votre maison est marquée du statut "Eligible" : il vous est possible de demander à l'opérateur de venir connecter votre maison. Si le fil cuivre original est mal positionné, il peut y avoir des contretemps : par exemple, nécessité de creuser une tranchée pour passer une nouvelle gaine et de nouveaux câbles.

Vitesse d'accès à internet : vérifier si les ordinateurs ont une vitesse d'accès internet qui permet d'utiliser la fibre à son plein potentiel. Si le matériel informatique n'est pas à niveau, il n'y a pas forcément de gain de vitesse sur internet.

## Question dans la salle

Pour l'arrivée de la fibre optique, une tranchée a été creusée dans la route. L'enrobé sera-t-il remis en état ?

## Réponse

Oui, mais c'est parfois long. Lorsque les tranchées seront tassées, il sera possible de remettre de l'enrobé. La mairie relance régulièrement Anjou fibre concernant la remise en état de la rue Thiers, depuis les travaux.

## *Traitement de l'eau et assainissement*

### Question reçue par courriel

Qu'est-ce qui a motivé le choix des élus de passer de la Saur à Véolia, avec un surcoût de traitement

d'eau ?

### Réponse

Le domaine de l'eau usée est une compétence de la communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA). Les travaux d'aménagement sont réalisés par un prestataire. Lorsque le contrat avec la Saur a pris fin, une nouvelle mise en concurrence a eu lieu. C'est alors Véolia qui a remporté le marché.

Les surcoûts de traitement de l'eau : affirmation à modérer.

La CCLLA a eu la volonté d'uniformiser les coûts de l'assainissement des eaux usées. En conséquence, certaines communes ont connu une augmentation de la redevance d'autres, une baisse des coûts. Chalonnnes fait partie des communes pour lesquels les coûts d'abonnement étaient dans la moyenne des coûts visés par la CCLLA ; l'augmentation a donc été minime : pour une consommation de 120m3, Le coût était de 229€ en 2021 ; il est passé à 234€ en 2022, soit une augmentation de 2%.

### Question dans la salle

L'eau potable a augmenté considérablement cette année, avec deux factures envoyées dans un délai très court.

### Réponse

En 2021, l'eau n'avait pas été prélevée. En 2022, il y a en effet eu une régulation avec 2 factures à payer en même temps. Mais l'an prochain, la facturation sera à nouveau espacée de 6 mois. A noter : à la suite des réclamations reçues de la part des usagers, Véolia a fait deux jours de permanences après sollicitation de la mairie.

### Question dans la salle

Concernant l'évacuation des eaux pluviales : allez-vous buser la tranchée sur les côtés ?

### Réponse

La CCLLA conduit un travail sur le sujet, pour ce que soit une compétence qui devienne intercommunale. Une étude globale va être réalisée pour voir comment gérer les eaux pluviales, quartier par quartier. Le busage n'est pas systématiquement la meilleure solution. Il faudra peut-être envisager de nouveaux bassins de rétention. Les bassins existants ont besoin d'être curés et entretenus, ce qui a été inscrit au budget 2023. Dans le bas de La Guinière, un fossé a été élargi, mais cela n'a pas été suffisant. Le relief de La Guinière rend le problème complexe. La municipalité en est consciente.

## *PLU et construction de logement*

### Question reçue par courriel

Le PLU va-t-il évoluer dans le quartier ?

### Réponse

Un PLU définit des zones urbanisables et des zones à urbaniser. L'objectif Zéro artificialisation nette (Zan)

relève d'une volonté nationale d'arrêter de consommer des terres agricoles et naturelles comme la France l'a fait pendant des dizaines d'années. La France urbanise en effet l'équivalent d'un département tous les dix ans. Dans les 10 prochaines années, il ne sera pas possible de consommer plus de la moitié de ce qui a été consommé les 10 dernières années. Tout ce qui est construit dans les zones non urbanisées est compté.

Dans la réflexion très générale à l'horizon 2040, il n'a pas encore été identifié si la Guinière allait être sujette à urbanisation. La question se pose toutefois d'ouvrir de nouvelles zones à urbaniser, car les lotissements créés récemment sont tous terminés.

L'actuel plan local d'urbanisme (PLU) date de 2012. Des évolutions mineures ont été réalisées depuis 2012. La mairie va procéder l'année prochaine à quelques ajustements sur le PLU. Des dispositions vont être prises pour faciliter le changement de bâtiments à usage agricole pour qu'elles puissent devenir des habitations, soumis à conditions. D'autres facilités sont à l'étude, comme par exemple pour les habitats légers sur terrains de loisirs, sous certaines conditions.

## *Circulation*

### Question reçue par courriel

Est-il prévu des travaux pour créer des pistes cyclables et/ou piétons dans notre quartier ?

### Réponse

Une liaison douce est à l'étude. Après celle créée l'an dernier à La Bourgonnière, le projet suivant se situera dans le quartier de la gare, puis à La Guinière. Les études pour la Guinière auront lieu en 2026. La municipalité sera à l'écoute des suggestions de la part des habitants.

### Question dans la salle

Un contournement routier par les Goulidons pourrait-il détourner une partie de la circulation ?

### Réponse

Cela n'a pas été fait à l'époque. Depuis, davantage de maisons ont été construites, ce projet n'est plus possible.

### Question dans la salle

Un bus passe sur la départementale, mais l'abribus des Pierres blanches est mal positionné.

### Réponse

Le transport en car est de la compétence de la région (non de la commune). Le service à joindre est le suivant : Aléop, 09 69 39 14 14.

## *Adressage*

### Question dans la salle

Les nouveaux noms de rue n'ont pas changé sur les GPS. Quand cela sera-t-il effectif ?

### Réponse

Pour des raisons de sécurité et pour l'arrivée de la fibre, un travail d'adressage a été mené. Jusqu'ici, 500 habitations n'avaient pas d'adresse précise. La préfecture a validé les noms de rue. Les services de cartographie remettent tous ces éléments sous format numérique. Les GPS devraient être mis à jour, mais le délai n'est pas connu.

Des courriers ont été adressés à chaque maison concernée. Si des courriers ne sont pas parvenus, vous êtes invités à joindre la mairie. Des démarches sont à faire par les habitants pour changer leur adresse auprès des administrations et des fournisseurs.

## *Espaces verts*

### Question dans la salle

Trois mares communales semblent à l'abandon. Serait-il possible de les entretenir davantage ?

### Réponse

Ce sujet n'a pas encore été abordé par la municipalité. Mais des possibilités existent d'obtenir des subventions pour remise en état des anciennes mares. C'est un sujet qui sera traité.

### Question dans la salle

Les terrains préemptés par la mairie ne sont pas entretenus régulièrement, cela génère l'installation de vermines.

### Réponse

Effectivement, c'est à la commune d'entretenir les terrains communaux. Un programme d'intervention a été établi. Le souci, aujourd'hui, est qu'en 5 ans, la commune a gagné 1.6 hectares de terrains à entretenir, sans agents supplémentaires. Par ailleurs, le passage au zéro phyto a pour conséquence que l'entretien des espaces verts prend beaucoup plus de temps par agent. Par exemple, au cimetière, le temps passé a triplé par rapport à ce qui se faisait avant.

Il n'est pas mauvais d'avoir de la biodiversité qui s'installe en campagne, mais il faut entretenir, en effet.

## *Commerce*

### Question reçue par courriel

L'installation d'un distributeur de baguettes est-il possible dans notre quartier ?

L'installation d'un distributeur de baguettes relève de l'initiative de boulangers indépendants. Si des habitants le souhaitent, ils peuvent prendre contact avec les boulangers chalonais.

## Conclusion

Que ce soit pour des sujets d'intérêt général, pour signaler un dysfonctionnement ou pour des questions d'ordre privé, la municipalité invite les habitants à contacter sans hésitation leurs élus référents de quartier.

Une liste des numéros de téléphone pour se renseigner auprès des organismes partenaires est remise aux participants.

Voirie, éclairage	Service techniques intercommunaux	02 41 74 10 80	accueil.secteur2@loirelayonaubance.fr
Urbanisme	Mairie	02 41 74 15 90	urbanisme@chalonnes-sur-loire.fr
Transports régionaux (cars, trains)	Aléop	09 69 39 14 14	
Déchetterie et collecte	3RD'Anjou	02 41 59 61 73	
Eau	Syndicat d'eau de l'Anjou (SEA)	02 41 40 14 55 Urgence : 02 44 71 05 58	
Assainissement collectif	Véolia	02 41 28 43 80	
Assainissement individuel	ASSIST'ANC'	02 41 68 47 36	assist.anc@loirelayonaubance.fr
Coupure d'électricité	Enedis	09 72 67 50 49	
Eclairage public	SiemL	02 41 20 75 20	sieml@sieml.fr
Fibre : calendrier	Anjou Fibre	www.anjou-fibre.fr/#/test-eligibilite	
Fibre : dysfonctionnement	Joindre votre fournisseur d'accès internet (Orange, Free, Bouygues, etc.)		